

Série B

Nous avons rassemblé ici quelques cas ou groupes de cas où l'événement déclenchant est d'abord l'atmosphère de guerre totale qui règne en Algérie.

CAS N° 1 – ASSASSINAT PAR DEUX JEUNES ALGÉRIENS DE 13 ET 14 ANS DE LEUR CAMARADE DE JEUX EUROPÉEN

Il s'agit d'une expertise médico-légale. Deux jeunes Algériens de 13 et 14 ans, élèves d'une école primaire, sont accusés d'avoir tué un de leurs camarades européens. Ils ont reconnu avoir commis l'acte. Le crime est reconstitué, et des photos sont jointes au dossier. On y voit l'un des enfants tenir la victime tandis que l'autre frappe d'un couteau. Les petits inculpés ne reviennent pas sur leurs déclarations. Nous avons de longs entretiens avec eux. Nous reproduisons ici leurs propos caractéristiques.

a) Celui de 13 ans.

« Nous n'étions pas fâchés avec lui. Tous les jeudis on allait chasser ensemble à la fronde, sur la colline, au-dessus du village. C'était notre bon copain. Il n'allait plus à l'école, car il voulait devenir maçon comme son père. Un jour on a décidé de le tuer, parce que les Européens ils veulent tuer tous les Algériens. Nous, on ne peut pas tuer les "grands". Mais comme lui, il a notre âge, on peut. On ne savait pas comment le tuer. On voulait le jeter dans un fossé, mais il aurait pu être seulement blessé. Alors, on a pris un couteau à la maison et on l'a tué.

- Mais pourquoi l’avoir choisi, lui ?
- Parce qu’il jouait avec nous. Un autre ne serait pas monté avec nous là-haut.
- Pourtant c’était un copain ?
- Aussi, pourquoi ils veulent nous tuer ? Son père, il est milicien, et il dit qu’il faut nous égorger
- Mais lui ne t’avait rien dit ?
- Lui ? Non.
- Tu sais qu’il est mort maintenant ?
- Oui.
- Qu’est-ce que la mort ?
- C’est quand c’est fini, on va au ciel.
- C’est toi qui l’as tué ?
- Oui.
- Est-ce que cela te fait quelque chose d’avoir tué quelqu’un ?
- Non, puisqu’ils veulent nous tuer, alors...
- Cela t’embête-t-il d’être en prison ?
- Non. »

b) Celui de 14 ans.

Ce jeune inculpé contraste nettement avec son camarade. C’est déjà presque un homme, un adulte par le contrôle musculaire, la physionomie, le ton et le contenu des réponses. Lui non plus ne nie pas avoir tué. Pourquoi a-t-il tué ? Il ne répond pas à la question, mais me demande si j’ai déjà vu un Européen en prison. Y a-t-il jamais eu en prison un Européen arrêté après le meurtre d’un Algérien ? Je lui réponds qu’effectivement je n’ai pas vu d’Européens en prison.

- Et pourtant, il y a des Algériens qui sont tués tous les jours, non ?
- Oui.
- Alors, pourquoi ne trouve-t-on que les Algériens dans les prisons ? Vous pouvez m’expliquer ?
- Non, mais dis-moi pourquoi tu as tué ce garçon qui était ton copain ?

– Je vais vous expliquer... Vous avez entendu parler de l'affaire de Rivet ¹ ?

– Oui.

– Deux de mes parents ont été tués ce jour-là. Chez nous, on a dit que les Français avaient juré de nous tuer tous les uns après les autres. Est-ce qu'on a arrêté un Français pour tous ces Algériens qui ont été tués ?

– Je ne sais pas.

– Eh bien, personne n'a été arrêté. Moi, je voulais monter au djebel, mais je suis trop petit. Alors on a dit avec X... qu'il fallait tuer un Européen.

– Pourquoi ?

– Qu'est-ce qu'il fallait faire d'après vous ?

– Je ne sais pas. Mais tu es un enfant et ce sont des choses de grandes personnes qui se passent.

– Mais ils tuent aussi les enfants...

– Mais ce n'était pas une raison pour tuer ton copain.

– Eh bien, je l'ai tué. Maintenant, faites ce que vous voulez.

– Est-ce que ce copain t'avait fait quelque chose ?

– Non, il ne m'avait rien fait.

– Alors ?...

– Voilà...

CAS N° 2 – DÉLIRE D'ACCUSATION ET CONDUITE-SUICIDE DÉGUISÉE EN « ACTE TERRORISTE » CHEZ UN JEUNE ALGÉRIEN DE 22 ANS

Ce malade est adressé à l'hôpital par l'autorité judiciaire française. Cette mesure est intervenue après une expertise médico-légale pratiquée par des psychiatres français exerçant en Algérie.

1. Rivet est un village qui, depuis certain jour de l'année 1956, est devenu célèbre dans la région de l'Algérois. Un soir, en effet, le village fut envahi par des miliciens français qui, après avoir arraché de leurs lits quarante hommes, les assassinèrent.